

Enquête SNUDI-FO 53

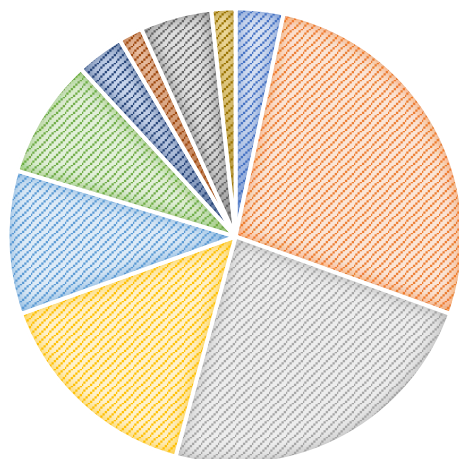
Direction d'école

Enquête arrêtée le 22 juin 2021 (commencée le 29 avril 2021)

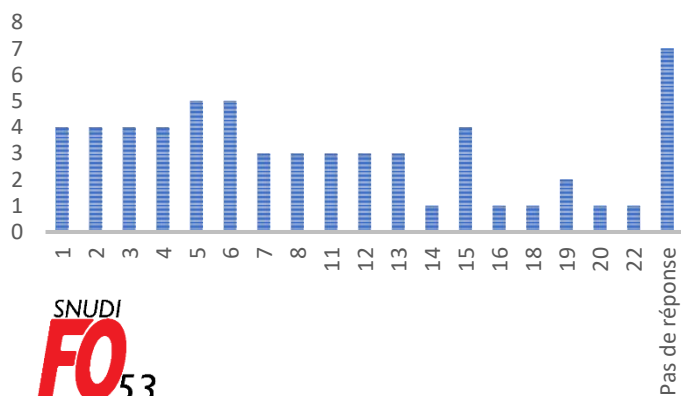
59 PE directeurs d'école ont répondu à l'enquête FO, soit plus d'un directeur sur quatre.

NOMBRE DE CLASSES

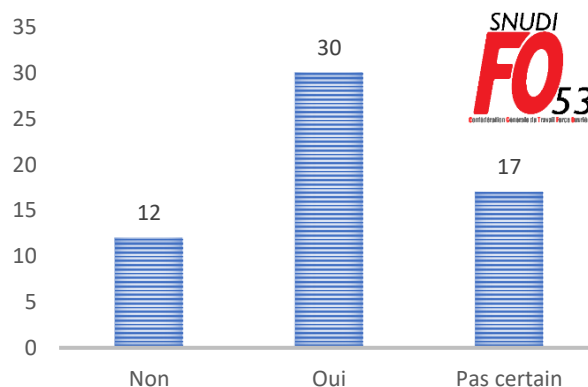
■ 1 classe ■ 2 classes ■ 3 classes ■ 4 classes ■ 5 classes ■ 6 classes ■ 8 classes ■ 9 classes ■ 10 classes ■ 11 classes



DIRECTEUR DEPUIS COMBIEN D'ANNÉE(S) ?



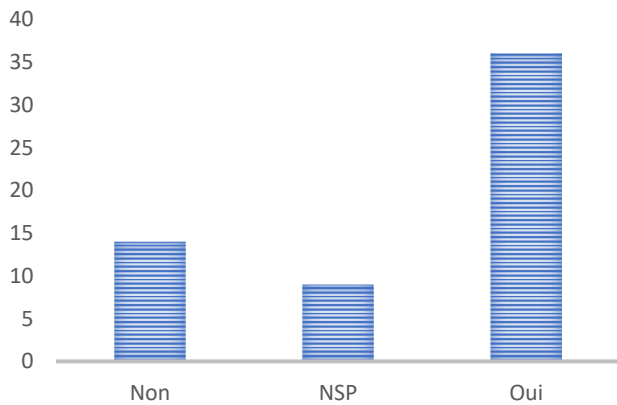
SOUHAITES-TU RESTER DIRECTEUR ?



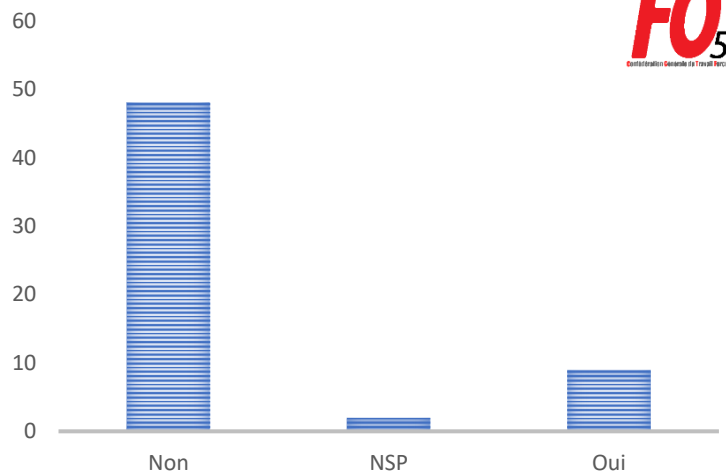
Les revendications du SNUDI-FO pour la direction d'école :

- L'amélioration immédiate des quotités de décharge pour TOUS les directeurs
- Une revalorisation salariale immédiate, substantielle et indiciaire (100 points d'indice supplémentaire)
- Une aide administrative statutaire dans chaque école dans le cadre de l'Education Nationale
- Un réel allègement des tâches en commençant par le respect du décret de 1989 et par conséquent le respect des missions
- L'abandon de la proposition de loi sur la direction d'école
- L'abandon des conclusions du Grenelle du ministre Blanquer
- L'abandon du projet de fusion des corps d'inspection et maintien des IEN avec toutes leurs compétences
- Le respect des conditions de travail et de la santé des directeurs d'école

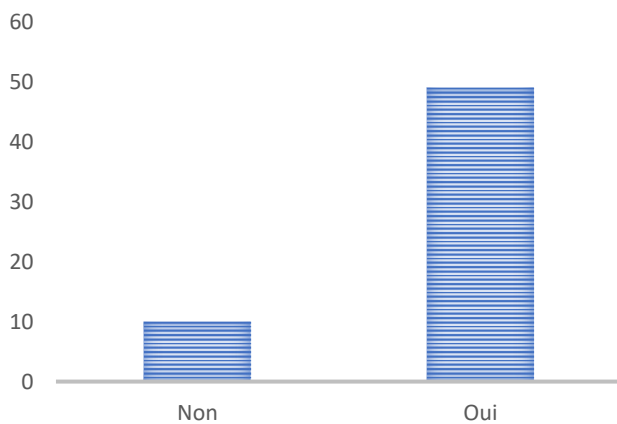
SOUHAITES-TU UNE AIDE ADMINISTRATIVE ?



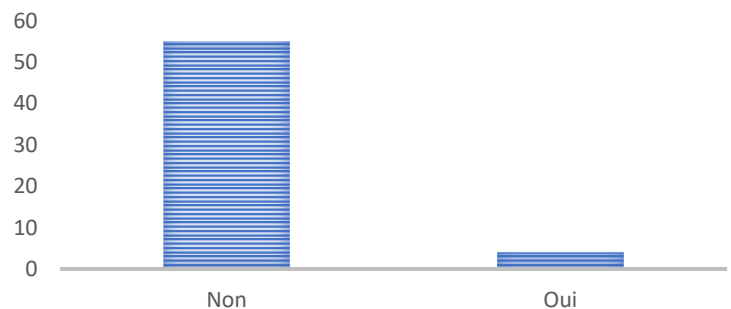
NOMBRE DE DÉCHARGES SUFFISANTES ?



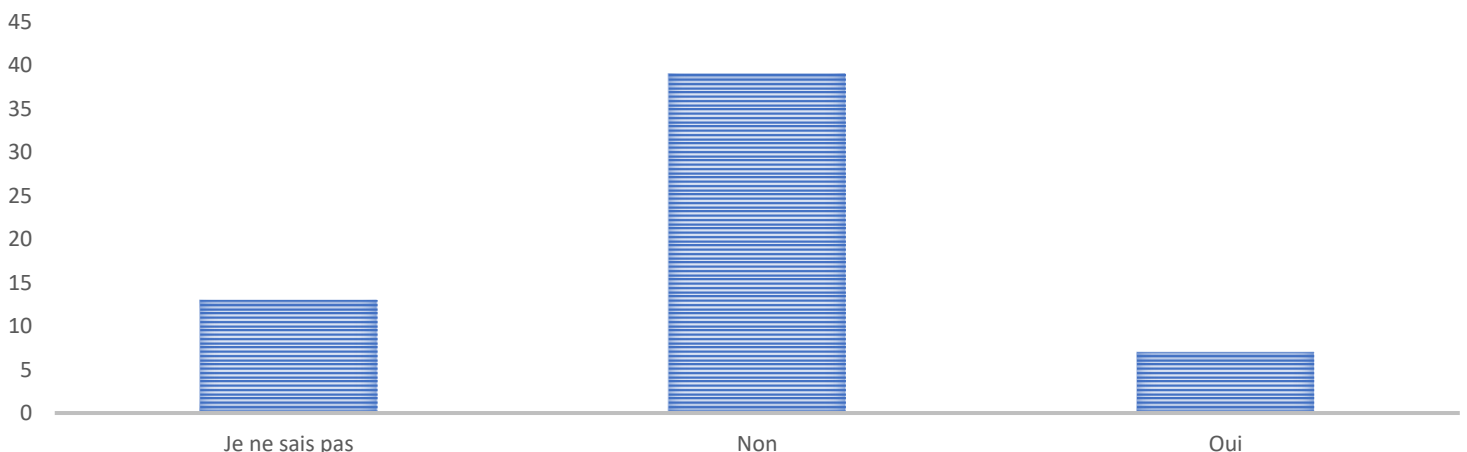
J'AI ENTENDU PARLER DE LA LOI RIHLAC ?



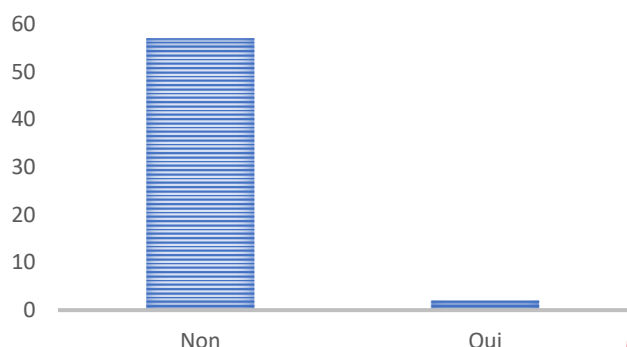
JE SUIS FAVORABLE À CE QUE LE DIRECTEUR SOIT ASSOCIÉ À L'ÉVALUATION PPCR AVEC L'IEN ?



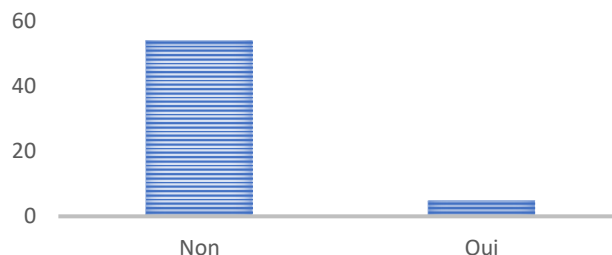
FAVORABLE À CE QUE LES CONSEILS D'ÉCOLES AIENT PLUS DE POUVOIR ET À CE QUE LE DIRECTEUR D'ÉCOLE SOIT CHARGÉ DU RESPECT DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL ?



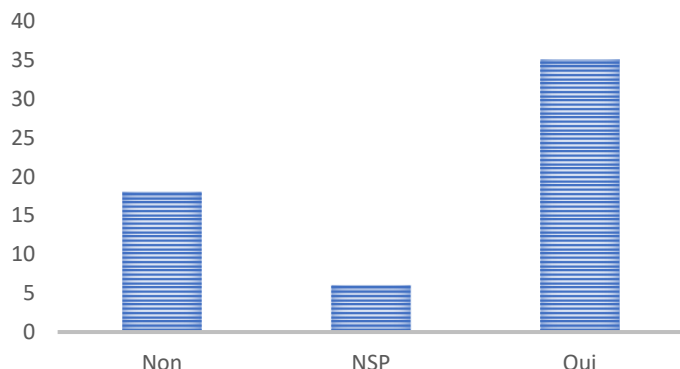
FAVORABLE À L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE DU DIRECTEUR ?



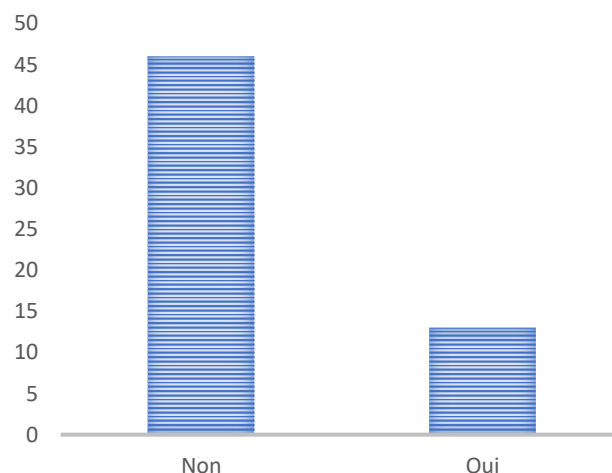
FAVORABLE À CE QUE LE DIRECTEUR D'ÉCOLE PUISSE ÉMETTRE UN AVIS SUR LA CANDIDATURE DES PE SUR UN POSTE DE DIRECTION ?



FAISAI-TU PARTIE DES 99 DIRECTEURS QUI ONT SAISI LE CHSCT EN 2020 ?



FAVORABLE AU PROFILAGE DES POSTES DE DIRECTION ?



Premières analyses des représentants FO

¼ des directeurs du département ont répondu à l'enquête FO CHSCT. 95% d'entre eux partagent les positions et revendications portées par le syndicat.

La moitié d'entre eux seulement souhaite rester directeur.

Une écrasante majorité ne souhaite pas d'autorité hiérarchique, ni être associée à l'évaluation des adjoints, ni faire appliquer des décisions du conseil d'école. De fait, ces résultats ne vont pas dans le sens des conclusions du Grenelle et sont à contre-courant du projet de loi Rilhac et des objectifs des GDDE.

Le manque de décharge pour toutes les directions est flagrant, et le besoin est largement exprimé.

61 % souhaitent une aide administrative, ce qui correspond largement aux écoles de plus de 4 classes.

SNUDI-FO 53 Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53

Quelques témoignages de directeurs extraits de l'enquête FO

« C'est l'épuisement face au rythme soutenu de ce travail de direction qui me semble important. Cela me paraît normal en tant que directrice d'avoir du travail et des responsabilités, mais sans décharge, cela se fait au détriment du temps pour le travail pour ma classe et aussi au détriment de ma vie personnelle. Cette année en particulier a été très difficile, avec des collègues absents, des AESH non remplacés alors que deux élèves étaient particulièrement violents. Je me suis sentie seule une bonne partie de l'année, et je finis l'année complètement épuisée. »

« Il faut annuler cette loi Rillac, je ne me considère pas comme un employeur qui doit choisir ses PE et doit les noter, moins de flicage et plus de bienveillance dans notre métier bénéficierait à tous. Un fonctionnaire non stressé est beaucoup plus efficace qu'une personne qui est toujours dans la peur d'être notée, surveillée... »

« Pour résumer la direction : chronophage
Toujours de plus en plus de documents à remplir, à fournir dans des délais très courts.

Épuisement physique et psychologique !

Le directeur ne doit en aucun cas devenir un supérieur hiérarchique. Les parents exercent déjà une véritable pression sur l'école... Nous avons besoin de travailler dans un climat serein et de conserver une cohésion d'équipe. »

« Ce qui me pèse énormément, c'est de devoir faire « tampon » au quotidien : apaiser les relations avec la mairie, les familles, trouver des compromis, même si ce n'est pas inutile.

C'est aussi l'organisation des réunions (conseils d'école, équipe éducative), le remplissage de formulaires et documents sans aide administrative (comptes-rendus, PPRE, GEVA-Sco, etc.), pourtant tout cela est sans doute nécessaire pour aider les élèves. La Psy-EN aide beaucoup, mais tu finis forcément par le faire sur ton temps personnel (le midi, le soir, le WE). De même pour lire et répondre aux dizaines de différents mails reçus chaque jour (sachant qu'il faut aussi trier les spams) et répondre parfois aux sollicitations pour la veille...

Ce qui ne devrait pas être de ma responsabilité : gérer les problèmes matériels non gérés par la municipalité pour ne pas laisser les ATSEM dans la panade (pas d'autre employé communal) ex : problèmes de piles, de ligne téléphonique HS, de tuyau bouché, de fuite, de WC cassé... ça pourrait presque faire sourire, mais quand ça te bouffe ta seule journée de décharge du mois...

J'estime également que le respect du protocole sanitaire sur les temps périscolaires n'est pas de mon ressort, mais malgré tout il faut bien répondre aux questions des ATSEM qui ne sont pas informées.

Ajoutons à cela un PC obsolète, une connexion internet qui fonctionne quand elle a le temps le jour où tu es déchargée et le photocopieur qui fait des siennes, tu perds déjà une heure le matin avant de commencer ton travail de direction. »

« Ce que je trouve inutile et chronophage : remplir des enquêtes, refaire encore et encore des programmes, des plans, des protocoles que personne ne lit et ne respecte, sans cesse faire des courriers pour justifier telle ou telle demande ou décision, relancer tous les autres acteurs de la communauté éducative pour tel ou tel dossier car on ne te répond pas, preuve qu'eux aussi ont des conditions de travail difficile.

La situation de cette année est sans doute particulière, mais avec le nouveau protocole, on touche le fond avec les ASA non remplacées, l'école à la maison, etc... »

« Il faudrait au moins le double de décharge, soit 8 journées pleines au minimum.

Les tâches les plus inutiles selon moi sont de trois ordres :

- celles qui sont le résultat de partenariats imposés par l'IA ou l'Éducation Nationale : enquêtes diverses auxquelles nous sommes dans l'obligation de participer (exemple : enquêtes de photocopie), retrait de gilets Aleop au collège de secteur, etc. S'y ajoutent les réunions sur la base du volontariat et du bénévolat avec les partenaires culturels ou associatifs

- les contraintes ne donnant pas lieu à des ordres de missions, mais qui sont "moralement" obligatoires : la demande de retrait de matériels divers au collège de secteur (et donc faire des trajets sans aucun défraiement) pour des masques enfants, des tests, (etc). S'y ajoutent les réunions « directeurs » et certaines réunions de liaison collège non missionnées

- les tâches déconcentrées vers le directeur, alors que les collectivités territoriales en sont théoriquement responsables : mise à jour PPMS, inscriptions des élèves, et mise en place des protocoles de sécurité successifs, etc.

Non que certaines de ces tâches ne sont pas intéressantes ou qu'il soit inutile pragmatiquement qu'on y soit associé, mais leur répétition et la pression morale que l'on se donne d'y répondre, associées à notre travail d'enseignant (notre première mission selon moi), fait que la fonction de directeur peut devenir rapidement chronophage et donc difficile à assurer. »

« Je ne sais pas encore si je tiendrai longtemps... Il y a trop de tâches : PPMS, enquêtes chronophages et répétées, gestion de l'école pendant le COVID explosion des heures de travail... »

« URGENT : Revalorisation salariale pour les directeurs, aide administrative pour les moments de l'année chargés, matériel adéquat et récent pour faciliter la tâche des dictateurs »

« Les décharges de direction des écoles à moins de trois classes devraient être effectuées par le même TR sur plusieurs années (si les collègues concernés en sont d'accord) afin d'assurer une continuité.

Or les cartes sont souvent rebattues sans qu'on sache pourquoi... Même quand les collègues sont satisfaits. »

« Manque de soutien de la hiérarchie : se retrouver seul dans des situations pourtant très compliquées. Tâches administratives : répondre au téléphone, répondre aux mails, relever le courrier (très lourd avec une classe de CM2 à côté) Gérer les dossiers dans l'urgence car mis au courant à la dernière minute... »

« Passage à 3 classes l'année dernière : suppression d'une classe et suppression de la décharge !

Sécurité : PPMS , nous ne sommes pas habilités pour cela.

Il faut surtout permettre aux directeurs de faire leur travail, leur accorder du temps ! La décharge n'est plus du tout la même sur 3 classes... »

« Nous avons des temps forts : de la rentrée aux vacances de Noël et d'avril à la fin de l'année scolaire. Il nous faut plus de décharges pour ces périodes qui sont aujourd'hui insuffisantes. La moitié des tâches administratives se fait chez nous, sur notre temps personnel. Certaines tâches me semblent moins utiles, je ne dirai pas forcément inutiles. Je pense que le directeur est un lien important entre les différents acteurs qui gravitent autour de l'école et qu'il a un rôle important dans tous les domaines. Mais pour cela il nous faut du temps ! Si nous les trouvons inutiles c'est uniquement parce que l'on manque de temps et que ces tâches incombent aux autres. - Épuisement par manque de temps : j'ai l'impression de " bâcler " mon travail de directrice et je ne suis pas sereine dans mon métier d'enseignante. Je cours après le temps. J'ai trop de responsabilités... »

« L'épuisement psychologique face aux charges de travail et à des demandes de l'inspection qui peuvent rendre les relations avec les familles plus difficiles, Conditions de travail difficiles : pas de matériel spécifique (utilisation de mon ordinateur personnel pour toutes les tâches de direction), pas de bureau ni de connexion internet dans le bâtiment (mes décharges se font donc soit dans la salle de sieste, sans internet, soit dans les classes de mes collègues avec les contraintes que cela engendre pour elles et moi), alors oui, certes,

c'est à la mairie de financer ce matériel, mais quand cela n'est pas fait, c'est à nous de nous débrouiller avec nos moyens personnels »

« Dans une école à 1 classe, 4 décharges à l'année me paraît insuffisant pour gérer de la meilleure des manières le fonctionnement. Répondre au téléphone sur le temps de classe ou dans ces cas-là devoir rappeler sur le temps de pause du midi notamment. »

« Les décharges de direction sont trop peu nombreuses dans les petites écoles ce qui nous oblige à effectuer le travail sur notre temps personnel, notamment lorsque les délais pour effectuer les tâches sont très courts (exemple dossier de maintien, relance du plan numérique...). Les différentes charges sont souvent effectuées sur notre temps personnel au détriment de notre vie familiale.

Ayant peu de décharge dans les petites écoles, serait-il possible d'être déchargé en tant que directeur et directrice des APC qui en plus des réunions, des préparations de réunions, du secrétariat, du montage et du suivi des dossiers... ajoute une tâche supplémentaire et du temps de travail alors que certains directeurs étant déchargés un jour par semaine pour la direction d'école sont également déchargés totalement des APC.

La rémunération des directeurs d'école n'est pas à la hauteur de la charge de travail qui nous incombe, la valorisation de notre travail passe également par la rémunération. »

« De nombreuses enquêtes administratives nous prennent du temps. Sont-elles toutes utiles pour nos élèves ? Les remontées des élections... les remontées d'effectifs alors que nous remplissons "onde"

De plus, si nous acceptons de répondre à de nombreuses sollicitations, il faudrait que tout cela soit plus clair, que l'on ne perde pas un temps fou à se demander comment trouver tel document par quel serveur passer... Trop d'outils, trop compliqué et le site de l'la ne nous aide pas DU TOUT, on n'y trouve rien ! «

« Trop de temps passé et malheureusement sur le temps de classe certaines fois. Nombreuses enquêtes à remplir (ex : préparation des tests salivaires sans être sûr d'en avoir dans son école) La période Covid a été plus que compliquée à gérer. Je ne souhaite plus être directeur. Beaucoup de temps passé, peu de reconnaissance. Difficile de gérer les familles. Une prime ridicule. »

« Conditions de travail et pressions des municipalités, droit de regard de la municipalité sur le travail de direction ?? Il est de plus en plus difficile de gérer sa classe avec ce qu'incombe le travail de direction. Pour

ma part, certains jours, je me sens plus directrice qu'enseignante et cela devient pesant. Est-ce que gérer le social des familles doit faire partie des tâches de direction ? »

« Établir un protocole clair, en cas d'absence d'un collègue, par rapport au remplacement ou non de celui-ci. Être informé en ce sens chaque fin de journée par les services de remplacement du nombre de collègues remplaçants disponibles ou pas pour le lendemain, ainsi que du nombre de remplacements prévus à effectuer. Cela permettrait d'avoir plus de visibilité en cas d'absence imprévue d'un collègue. Il serait également judicieux que le service remplacement soit disponible dès 8h. Nous nous adaptons au protocole, les services de la DSDEN doivent faire de même.

Cruelle absence d'AESH, beaucoup trop d'enfants avec notification de la MDA restent sans aide humaine, ce qui ne facilite en rien la tenue de la classe par les collègues et ce qui laisse des élèves en souffrance.

Une aide administrative pérenne (hors service civique) est plus que nécessaire, au bon fonctionnement de l'école »

« Epuisement, charge de travail, incohérences de ma hiérarchie, des situations intenable vécues depuis plus d'un an, absence de réponse du ministère depuis le suicide de Christine Renon... A la place le ministre propose des réformes qui vont dans le sens inverse... Nous sommes abandonnés, et le ministre veut faire des directeurs des rouages de la machine administrative, tant au niveau du management que pour l'échelon hiérarchique... »

« Une vraie reconnaissance du directeur passe par la revalorisation salariale et le respect des missions et non la gestion de la pénurie de moyens.

Besoin d'une réglementation claire, applicable et pérenne et non 19 protocoles sanitaires successifs.

Arrêt des réformes ou plutôt des contre-réformes qui visent à liquider l'Education nationale. »

« Les élections des RPE quand il n'y a qu'une seule liste. La recherche d'informations ou de documents : la multiplication des sites, serveurs, "portails" et autres logiciels complique tout...

L'actualisation du ppms quand rien ne change...

La gestion de l'inclusion à tout prix et du manque de moyens : PIAL, gestion des AESH, rapports avec les familles, équipes de suivi...

Les demandes qui font doublon...

Les absences non remplacées... »

« Epuisée par la charge supplémentaire des tâches à gérer dans le cadre de la crise sanitaire (les nombreuses mises à jour des FAQ, l'administratif lié aux tests

salivaires, les appels téléphoniques lors d'une fermeture de classe ...), d'être en première ligne face aux parents qui peuvent parfois être agacés et peu compréhensifs... »

« Pas le temps d'exécuter toutes les tâches administratives sur une seule journée, ne parlons pas des réunions PRE, ESS et compagnie ... Tout ce qui n'est pas en lien direct avec la vie de l'école, le travail en équipe, le suivi des élèves et les relations avec les parents. »

« - Conditions de travail, surtout les temps de décharge (pour les petites écoles) et l'aide administrative (pour les plus grosses).

- Responsabilité quant aux questions de santé et sécurité (PPMS, COVID...)

- Rémunération

- Plus de soutien de l'administration face à certaines familles (insultes, agressions...) ou dans certaines situations (COVID, problèmes avec les municipalités...) »

« Je ne suis pas certain que l'administration l'admette voir qu'elle le reconnaisse en partie mais il y a une vraie crise de confiance entre les directeurs (dans leur très très grande majorité) et leurs supérieurs hiérarchiques. Ils ont le sentiment d'être surtout invités à ne pas faire de vagues, à bien contenir les dysfonctionnements de l'Education Nationale dans les murs de leurs écoles. Et ils savent que s'ils n'y parviennent pas, ils se feront taper sur les doigts.

Ils restent car ils savent qu'ils sont nécessaires au fonctionnement quotidien des écoles, aux collègues, familles et enfants qui comptent sur eux, mais cela ne pourra pas durer encore très longtemps comme ça. »

« Je ne ressens pas le besoin d'une aide administrative pour mon école de 3 classes. Mais pour de plus grosses structures, cela me paraît nécessaire. En revanche, j'ai besoin de plus de temps de décharge. 1 jour toutes les 2 semaines serait très bien. Il est difficile de juger de l'utilité ou de l'attribution des tâches. En revanche, ce qui est certain, c'est qu'elles sont de plus en plus nombreuses. Internet et les mails qui étaient censés simplifier le travail de direction ont en fait engendré une multiplication des choses demandées aux directeurs.

Or, cette multitude de tâches plus ou moins importantes à faire engendrer une grosse charge mentale. Penser à tout, ne rien oublier, respecter les délais se révèle très stressant, parfois à la limite du supportable. »

« La direction est une mission très intéressante et enrichissante. Pour ma part, cela était un choix.

La médiation et le dialogue sont des points essentiels. Un rapport de hiérarchie avec les collègues nuirait vraiment à nos relations humaines. Je pense que cela ajouterait de la pression au travail pour les directeurs.

Pression déjà bien présente (on nous dit qu'on a le droit de ne pas être parfait, qu'il faut penser à soi mais il faut quand même répondre favorablement aux différentes sollicitations, être disponibles 24/24h, 7j/7 et même pendant les vacances (surtout depuis la crise Covid : comme si envoyer des mails aux directeurs le dernier dimanche soir des vacances allait respecter notre droit au repos et nous aider !).

Il faut être organisé, gérer, anticiper ... bref être efficace à 100% sur la durée.

Cela demande un investissement important et des sacrifices...Ce qu'on oublie vite lorsqu'on n'est pas directeur (même en étant bienveillant).

Donc être sur le terrain ou au moins écouter le terrain me semble ESSENTIEL.

Ce qui me pèse c'est de devoir INSISTER lorsqu'on a besoin d'aide ou tout simplement de soutien pour gérer un problème. J'ai eu l'impression, l'année dernière, de devoir argumenter sur le fait qu'on avait atteint les limites ce qui m'a beaucoup questionné. »

« Nombre important de réunions concernant l'inclusion scolaire seulement portées par le directeur quand l'élève n'est pas encore reconnu par la MDA. »

« Fatigue, Stress notamment pour appliquer les protocoles, Trop de tâches sans décharge suffisante, Revalorisation des salaires... »

« Il est important pour la bonne tenue des écoles et pour la santé physique et morale des directeurs que les décharges soient augmentées. Une aide administrative, au minimum ponctuelle, est largement nécessaire.

Des outils pour gérer, piloter et aider à animer sont également souhaitables. Il est aussi important que les directeurs ne portent pas sur leurs épaules toutes les demandes de la hiérarchie. »

« Conditions de travail très dégradées depuis plus d'un an, mais c'était déjà prévisible avant, fatigue récurrente, pas de reconnaissance... »

« On court après le temps. Ma vie personnelle est impactée...Enquêtes lourdes, organisation élections, PPMS, équipes éducatives... »

« Je n'ai pas de demande particulière. Je resterai vigilant à l'évolution du "statut" ne souhaitant en aucun cas, devenir supérieur hiérarchique des collègues. »

« Je souhaiterais également que l'administration (au ministère) reste en phase avec la réalité de terrain, les conditions d'exercice depuis 15 mois avec des ordres et contrordres réguliers rendant problématique le fonctionnement serein de l'école avec l'ensemble des acteurs concernés. »



SNUDI-FO 53 Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53